

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le septième (7e) jour de novembre 2011 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 165, avenue Centrale nord, Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège no 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège no 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège no 3
Monsieur André Gamache, conseiller	siège no 4
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège no 5
Monsieur Jean-Denis Picard, conseiller	siège no 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Fontaine.

La directrice générale/ secrétaire- trésorière, Manon Goulet, est également présente, agissant comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1- Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2- Adoption du procès-verbal	Décision
• Session ordinaire du 3 octobre 2011	
• Session extraordinaire du 13 octobre 2011	
1.3- Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4- Adoption des comptes à payer	Décision
1.5- Dépôt de la situation financière en date du 31 octobre 2011	Information
1.6- Rapports des comités et dépôts	Information
1.7- Rapport du maire – Résultats financiers 2010-2011	Information

2- Administration

2.1- Serment de l' élu(e) - Dépôt des déclarations	Information
2.2- Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.3- Refinancement poste incendie & Règlement 1019	Décision
2.4- Contrat de service informatique	Décision
2.5- Règlement de régie interne – Avis de motion	Information
2.6- Règlement : Traitement des élu(e)s - Avis de motion	Information
2.7- Nomination des membres du comité d'orientation	Décision
2.8- Offre de services – Procureur	Décision
2.9- Comités	Décision

3- Aqueduc et Égout

4- Sécurité publique

4.1- Harmonisation SQ – Avis de motion`	Information
4.2- Réclamation : pertes causées par la tempête Irène	Information
4.3- Plan des mesures d'urgence – Hélène DeSève	Décision
4.4- Formation chef pompier	Décision

5- Voirie

5.1- Entretien des chemins cet hiver – Règl. No. 1066	Décision
---	----------

- | | | |
|------|---|----------|
| 5.2- | Subvention – Amélioration du réseau routier | Décision |
| 5.3- | Réparation des portiques (2) | Décision |
| 5.4- | Appui moral à l'APLE – Rang des Bouleaux | Décision |

6- Urbanisme et environnement

- | | | |
|------|--|-------------|
| 6.1- | Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme | Information |
| 6.2- | Modification : bande de protection riveraine | Décision |
| 6.3- | Règlement no. 1035; modifications - Avis de motion | Information |
| 6.4- | Réglementation sur les amendes – Avis de motion | Information |
| 6.5- | Dossier : 194, Rang Belle-Vue | Décision |

7- Loisirs et culture

- | | | |
|------|--|----------|
| 7.1- | Coop Internet – Cotisation de \$200. | Décision |
| 7.2- | Mandat à la décoratrice – Bibliothèque | Décision |
| 7.3- | Projet musique – École Dominique Savio | Décision |

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance et invitations

10- Période inter-actions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

La conseillère Maryse Lessard demande d'ajouter le point :

2.9 - Comités

Il est proposé par André Gamache
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour présenté en y ajoutant le point 2.9 - Comités

2011-11-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2- Adoption du procès-verbal - Session ordinaire du 3 octobre 2011

Il est proposé par André Gamache
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 3 octobre tel que présenté.

2011-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Adoption du procès-verbal – Session extraordinaire du 13 octobre 2011

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 13 octobre tel que présenté.

2011-11-03

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

1.3- Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4- Adoption des comptes à payer

**Municipalité du Canton de Stratford
Liste des comptes à payer en date du 7 novembre 2011**

1	INFOTECH	5 708.78
6	MAGASIN GÉNÉRAL DE STRATFORD	780.75
8	DANY ST-ONGE	484.20
9	BILO-FORGE INC.	87.85
10	EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	386.37
17	M.R.C. DU GRANIT	3 551.59
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	212.88
21	J.N. DENIS INC.	568.11
29	VILLE DE DISRAELI	1 874.05
31	DESJARDINS SECURITÉ FINANCIERE	3 680.76
33	SUCCES FORD INC.	372.20
34	MEGABURO	330.12
36	REAL HUOT INC.	401.76
37	ROULEAU & FRERES SPORTS INC.	111.61
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	36.00
55	BENOIT BOISVERT	222.18
61	CMP MAYER INC.	689.84
120	CARRA	570.80
133	JEROME BRETON	66.60
145	RENE CROTEAU	86.59
154	AUBERT & AUBERT, NOTAIRES	858.51
212	LES BETONS L. BAROLET INC.	2 665.85
258	JOCELYN ROY ELECTRIQUE 2010 INC.	333.05
278	REPRODESS INC.	893.80
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	38.43
308	MONTY, COULOMBE, AVOCATS	4 227.97
321	FEDERATION QUEB. DES MUNICIPALITES	11.62
339	VILLE DE LAC-MEGANTIC	142.00
455	EMILE MARQUIS	12.38
479	PETROLES FRONTENAC INC	6 303.45
485	MANON GOULET	153.27
489	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	77.70
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	307.73
567	CONSTRUCTION REAL ST-LAURENT LTEE	725.98
572	FONDACTION	1 420.58
576	MECANO PRO-DIESEL INC.	129.87
584	BATIRENTE	710.29
654	NAPA DISRAELI (0609)	536.67
663	SANI-THETFORD (2000)	911.40
664	SEL WARWICK (QUEBEC) INC	1 912.31
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC	189.80
713	GRAYMONT (QC) INC	20.01
717	ADELARD LEHOUX & FILS LTEE	601.94

840	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	195.80
889	PROPANE GRG INC.	54.68
892	ATELIER R.N. senc.	318.99
954	GUILLAUME PICARD	96.60
1030	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	1 823.92
1066	ALSCO CORP.	240.24
1077	BATTERIES EXPERT DISRAELI	271.46
1081	SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	19 383.68
1120	ANDRÉ GAMACHE	131.12
1121	YVON LACASSE	55.20
1124	DANIEL COUTURE	1 021.35
1166	ROBERT CHAMPOUX	16.10
1167	JASMIN PROTEAU	44.16
1168	LUC GAUTHIER	32.20
1169	JEAN-PIERRE BILODEAU	32.20
1174	SEBASTIEN BERGERON	32.20
1185	C.F. GARON INC.	6 427.90
1188	L.O.V.E. BÉLIER	182.28
1189	LES LIGNES ÉLECTRIQUES DOYON	9 284.88
1190	BAUVAL TECH-MIX	601.19
1191	GÉRALD RICHARD	244.55
	TOTAL	83 898.35

Certaines clarifications sont demandées concernant le fournisseur #308 Monty Coulombe S.E.N.C., Avocats

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2011-11-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 31 octobre 2011

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 octobre 2011.

1.6- Rapports des comités et dépôts

Lecture de tous les rapports des comités pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 31 octobre 2011.

Ces rapports ont été signés et déposés à la directrice générale par chaque élu porteur de dossier. Une copie de ces rapports sera acheminée au Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT)

Rapport du comité aqueduc couvrant la période du 1er décembre 2010 au 31 octobre 2011

Les membres du comité aqueduc sont les élus: Daniel Couture et Jacques Fontaine

Associés aux cadres: Manon Goulet, René Croteau et Richard Laflamme

Cette période a débuté par la mise sous contrat du DST et la terminaison de l'entente avec Roche Ltée, ingénieurs-conseils.

Les membres du comité se sont réunis à 20 reprises. Le DST proposait des solutions, appuyées par les élus du comité aqueduc et entérinées par les élus en conseil lors d'une séance régulière du conseil. Il y a eu plusieurs négociations avec nos citoyens pour obtenir des droits de passage notariés donnant accès aux sources d'approvisionnement.

La progression du dossier a été constante, sans obstacle majeur. Elle s'est soldée le 13 octobre dernier par l'approbation de la plus basse soumission à GNP de Victoriaville au montant de 1,065M\$, soit 1,835M\$ de moins que le contrat précédent.

Au moment où ce rapport sera rendu public, les travaux devraient avoir débuté.

Jacques Fontaine
Responsable du comité aqueduc

Rapport annuel 2011 du comité des relations de travail

Ce comité s'est réuni à 3 reprises sur des sujets ayant une importance marquée tant pour les ressources humaines de la municipalité que pour la gestion d'éléments de la convention collective. Le conseiller Monsieur Yvon Lacasse et moi-même avons toutefois travaillé à de multiples reprises, ensemble et/ou avec la direction générale, afin de préparer les séances officielles ou de donner suite aux dossiers qui en ont découlé.

Nous avons dû également travailler avec nos procureurs sur des éléments jugés complexes. Le détail n'est pas inscrit dans ce rapport puisqu'il relève de la confidentialité relative aux gens concernés, mais il est permis de mentionner que de nombreuses heures ont dû être consacrées pour la bonne marche de ce dossier par les deux intervenants.

26 Mai : rencontre Manon, André pour lettre rappel respect convention collective pour choix de vacances, dossier Martial Boisvert.

14 Septembre : réunion C.R.T. Manon, André, Jérôme, Dany et Mario Maranda.

Assurer suivi de ce dossier.

André Gamache, conseiller municipal
Responsable du dossier des relations de travail

Rapport annuel 2011 du comité Domaine Aylmer (Émile Marquis & Daniel Couture)

1^{er} PROJET :

60 condos près du lac Aylmer, au Domaine Aylmer, à droite de la plage publique permanente.

2^e PROJET :

Parc de 200 motorisés à gauche du chemin se rendant au Domaine Aylmer.

PROMOTEUR :

Pierre Bédard qui a fait le projet de personnes retraitées à Mégantic, projet de condos à Plessisville, projet de 108 appartements à St-Raymond de Portneuf et projet en construction de 55 condos à Mégantic.

RENCONTRES :

- Au printemps à Mégantic, avec Maurice Bernier préfet de la MRC du Granit, Johanne Gonthier députée, Pierre Bédard, Monsieur le Maire Jacques Fontaine et le conseiller Daniel Couture.
- Vendredi le 28 janvier, rencontre avec Pierre Bédard pour la présentation du projet du Domaine Aylmer.
- Mercredi le 9 mars, rencontre avec Pierre Bédard et le conseiller André Gamache.
- Le 22 mars, annulation de la rencontre avec les ministères par Madame Thériault.
- Lundi le 18 avril, rencontre avec Patrice Gagné de la MRC du Granit.
- Lundi 6 juin, décision sur la restauration du Domaine Aylmer.
- Le 31 août, réunion avec Pierre Bédard, Johanne Gonthier députée, le maire Jacques Fontaine et le conseiller Daniel Couture. Suivi d'une autre réunion avec Patrice Gagné.
- Le 11 octobre, réunion à Sherbrooke avec les 4 ministères, les conseillers André Gamache et Daniel Couture, Dany St-Onge et Manon Goulet. Résultat : très peu positif.
- Nous allons poursuivre sur le projet des motorisés au Domaine Aylmer.

Émile Marquis, conseiller municipal
Responsable du dossier du Domaine Aylmer

Rapport annuel 2011 du comité de développement économique (Émile Marquis & Daniel Couture)

Les membres du Comité de développement économique ont participé à toutes les rencontres d'Organisation soit dix (10) réunions. Cet organisme est le fer de lance de notre stratégie de développement. L'élaboration du plan de développement est la prochaine étape, la consultation et leur compilation étant pratiquement terminées. Ce plan de développement nous permettra par la suite d'avoir accès au budget du « Pacte Rural » de plus de 43,000.\$, actuellement en banque à la MRC du Granit.

De plus, en tant que responsable du Comité, j'ai participé à deux (2) rencontres de consultation organisées par le Mouvement Desjardins sur l'avenir de notre Caisse locale; différentes avenues d'entraide entre nos deux organismes sont actuellement explorées. Enfin, j'ai été invité à participer à une réunion sur l'avenir du Pavillon de la faune, réunion convoquée par le C.L.D.

Daniel Couture, conseiller municipal
Responsable du dossier du développement économique

Rapport annuel 2011 du comité Voirie et Équipements

Janv., Fév., Mars : suivi des dossiers déneigement. Projet recouvrement asphalte chemin Aylmer et Elgin.

28 Mars : ouverture soumission recouvrement asphalte chemin Aylmer et Elgin.

13 Avril : réunion chemin Aylmer.

6 Mai : rencontre voirie, René, Jacques, Émile, Yvon

11 Juillet : rencontre voirie, René, Émile, Bruno Couture verbalisation du Chemin des Hauts-Cantons.

12 Juillet : rencontre voirie avec Jean Roy verbalisation du Chemin Baie-des-Sables.

17 Octobre : rencontre voirie avec MM Jean Roy, Germain Tremblay, Daniel Latendresse, M. Bilodeau, Émile et René pour indiquer nouvelle configuration de la courbe du Chemin Baie-des-sables.

26 Octobre : rencontre voirie avec MM Alain Bergeron représentant Beauval, Émile, René, Martial, Jérôme au chemin Elgin pour démonstration installation asphalte en poche.

Octobre 2011 : demande à René pour soumission siège pneumatique pour Ford. (C.R.T.)

Assurer suivi de ce dossier.

Yvon Lacasse, conseiller municipal
Responsable du comité Voirie et Équipements

Rapport annuel 2011 du comité des bâtiments

17 Janvier : rencontre Jacques Côté, Émile (Conseil Fabrique) visite des bâtiments et intention du conseil.

27 Juin : rencontre Émile, André, René, Réal Boisvert et Stéphane Côté pour entente droit de passage du garage municipal.

Dédier des locaux pour nouvel emplacement de la bibliothèque, café internet et tête de ligne de la Coop Internet.

Assurer suivi entretien des bâtiments.

Yvon Lacasse, conseiller municipal
Responsable du comité des bâtiments

Rapport annuel 2011 du comité des transports

1^{er} Mars, 25 Octobre : assister aux réunions de Trans-Autonomie à Lac Mégantic à titre de délégué Transport adapté depuis années, transport collectif (2011)

Assurer suivi

Yvon Lacasse, conseiller municipal
Responsable du comité des transports

Rapport annuel 2011 du comité de l'information et des communications

Un des éléments majeurs de ce comité s'inscrit au niveau de la publication de notre bulletin municipal STRATFORD-INFO. Paru en décembre 2010, février, juin et septembre 2011, il a pour objectif principal d'informer le contribuable sur des éléments jugés importants en ce qui a trait à la gestion des ressources financières de notre municipalité et sur d'autres sujets dignes de mention pour la population qui paie des taxes.

Se greffe à cela, comme complément, différents articles qui proviennent d'organismes du milieu.

Mon partenaire, Monsieur Daniel Couture, et moi nous nous assurons que l'information transmise soit complète et utile. Notre travail s'avère très bien appuyé par Madame Sofie Maheux (secrétaire) qui voit à réaliser une mise en page de qualité et qui coordonne l'impression ainsi que la distribution à chaque contribuable domicilié ou non : tous ont droit à la même considération, ce qui fait en sorte que le tirage papier est de quelque 1 200 exemplaires et celui électronique d'environ 150.

Peu de rencontres ont lieu pour ce comité, mais notamment pour le porteur de dossier, une trentaine d'heures à chaque publication s'avèrent nécessaires.

Ce dossier comprend également la participation au journal Le Cantonnier où 24 rencontres ont eu lieu. Il faut avouer ici que mon implication au journal relève davantage du bénévolat volontaire... bien qu'à l'occasion nous y publions certains articles.

André Gamache, conseiller municipal
Responsable du dossier de l'information et des communications

Rapport annuel 2011 du comité des finances et budgets (André Gamache & Daniel Couture)

Le Comité des finances et budgets a d'abord élaboré le budget 2011 ainsi que les différents tarifs des services municipaux. De par sa nature, ce comité transcende tous les autres comités, en ce sens qu'il y a toujours un montant d'argent ou un coût en cause. De plus, à chaque exercice budgétaire, il y a une planification annuelle mais aussi pluriannuelle des différentes dépenses ou travaux ou investissements à réaliser. Encore cette année, le mandat de ce comité était de contrôler les coûts et de « laisser l'argent dans les poches du contribuable » le plus possible.

Le comité n'a eu que quatre (4) réunions au cours de l'année. Ces activités s'exercent mensuellement par l'examen des « Activités de fonctionnement mensuelles » et l'étude de chacune des factures payées chaque mois. Le besoin de réunions plus formelles ne se faisait sentir que pour l'étude d'une idée ou problématique particulière. A cet effet, je me permets, au nom d'André et moi-même de remercier Mme Goulet et Mme Maheux de leur collaboration à toutes et chacune de nos demandes de budget, d'états des dépenses et autres.

De plus, je soulignerai qu'André et moi avons souvent collaboré à la rédaction d'articles pour le Stratford-Info dans le cadre conjoint de ce comité et celui des communications.

Enfin, je me permets de souligner que tout le travail fait par le comité des finances et budget et votre Conseil Municipal depuis deux (2) ans, a été

reconnu par la demande de la Fédération Québécoise des Municipalités, que Stratford vienne expliquer aux autres municipalités de quelle façon elle avait innové dans le domaine de la tarification, ceci dans le but de s'affranchir de leur dépendance à une taxe foncière, dont elles ne contrôlent pas l'évolution.

Daniel Couture, conseiller municipal
Responsable du dossier finances et budget

Rapport annuel 2011 du comité d'urbanisme (J. Denis Picard & Émile Marquis)

- Cette année, le comité d'urbanisme a tenu 4 rencontres : 2 février, 20 avril, 28 juin et 11 octobre.
- Nous avons reçu 13 demandes de dérogations.
- J. Denis Picard et Émile Marquis ont eu des réunions avant et après chaque réunion du comité. À chaque rencontre, madame Manon Goulet y était présente.

Protection riveraine du Lac Aylmer :

20 juin : Compilation statistique du Lac Aylmer (Centre hydrique)

Juillet, août, septembre : plusieurs visites sur le bord des rives des citoyens du Lac Aylmer avec Jean-Guy Morasse, Émile Marquis et Yvon Lacasse.

14 septembre : Réunion Émile Marquis, Yvon Lacasse, Dany St-Onge, Michel Rodrigue, Jean-Guy Morasse, Germain Tremblay, André Babin.

- 83 % des terrains riverains au Lac Aylmer qui sont dérogatoires depuis modification du schéma d'aménagement du 17 décembre 2007. (248.75)

26 septembre : Réunion Émile Marquis, Yvon Lacasse, Dany St-Onge, Michel Rodrigue, Jean-Guy Morasse, André Babin. Entente sur changement de réglementation dans le but d'harmoniser avec les autres municipalités du Lac Aylmer.

- Modification du règlement de contrôle intérimaire 2008-14 (protection de la rive) de 5 mètres à 2 mètres.

Le conseiller Yvon Lacasse a travaillé beaucoup sur ce projet.

Émile Marquis, conseiller municipal
Responsable du comité d'urbanisme

Rapport du comité environnement couvrant la période du 1^{er} décembre 2010 au 31 octobre 2011

Les membres du comité environnement sont les élus : Jean-Denis Picard et Jacques Fontaine

Et la DG Manon Goulet

Un membre du comité a accompagné les éboueurs toute la journée un jour de collecte des ordures afin de mieux comprendre les problèmes entourant ce service.

Nous avons tenu plusieurs rencontres et échanges de courriels avec madame Kateri Pouliot de la MRC. Nos discussions ont porté principalement sur la gestion des fosses septiques, plus particulièrement les fosses dites « scellées ». Les discussions se poursuivent avec d'autres élus et gestionnaires afin de diminuer le coût de l'enfouissement des ordures ménagères.

Dans cette optique, nous planifions l'implantation d'un site de dépôt de matières végétales dans la partie sud de notre banc de gravier municipal.

Jean-Denis Picard, conseiller municipal
Responsable du comité environnement

Rapport annuel 2011 du comité de la bibliothèque

En 2011 plus particulièrement, les élus ont pris la décision d'examiner, de concert avec les membres du conseil d'administration, la possibilité de relocaliser les installations de la bibliothèque municipale devenue trop exigüe avec le temps. Un comité de travail fut formé et il a déposé tout récemment la recommandation de repenser l'organisation de la bibliothèque dans l'ancienne salle du conseil municipal au second étage. Le dossier suit son cours et devrait aboutir à de bons résultats à des coûts raisonnables et proportionnels à notre petit milieu. Quelque 10 rencontres ont eu lieu en comité restreint ou en conseil d'administration. Le conseiller Monsieur J. Denis Picard participe au comité.

André Gamache, conseiller municipal
Responsable du dossier de la bibliothèque

Rapport annuel 2011 du comité des loisirs

Pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 31 octobre 2011.

J. Denis Picard appuyé par Émile Marquis après quelques rencontres, en collaboration avec les membres du comité des loisirs :

Thérèse Lachance, Nathalie Champoux, Richard Picard et Julie Lamontagne ont remis le contrat de la patinoire et du gardiennage à M. Rolland Breault et son associé pour l'hiver 2010-2011.

Une journée cache-oreilles a été organisée en février 2011 et une autre rencontre a eu lieu le 18 mars 2011 pour conclure la saison avec le bilan de l'hiver.

J. Denis Picard, conseiller municipal
Responsable du comité Loisirs

Rapport du Comité de sécurité publique couvrant la période du 1er décembre 2010 au 31 octobre 2011

Les membres du comité de sécurité publique sont les élus: Jean-Denis Picard et Jacques Fontaine.

Et la DG Manon Goulet

Incendie:

Il y a eu une rencontre avec tous les responsables des services incendies de la périphérie du lac Aylmer. Les démarches se poursuivent par le directeur du service et la DG afin de pouvoir acquérir un véhicule adéquat pouvant servir au transport des personnes et du matériel. La difficulté réside dans le fait qu'il y a peu de fournisseurs dans ce domaine.

Nos pompiers ont continué d'assurer le service de sécurité minimal au Domaine Aylmer pour la saison estivale.

Police:

Nous avons tenu plusieurs rencontres avec notre parrain, le sergent Martin Paquette, afin de faire diminuer la vitesse du trafic sur le chemin de Stratford, tel que demandé par l'ARLA. Nous avons également échangé quelques courriels.

Malgré nos demandes écrites et verbales répétées autant auprès du sergent Paquette que du lieutenant Campagna de la SQ Lac-Mégantic, nous n'avons pas obtenu le service de sécurité nautique requis sur nos plans d'eau.

Sécurité civile:

Les membres du comité ont participé à une séance de formation d'une journée visant à mettre en place notre plan de sécurité civile, autrefois appelé plan des mesures d'urgence. Les pourparlers sont en cours avec madame De Sève pour que notre plan soit fonctionnel au 31 janvier 2012.

Jacques Fontaine, maire
Responsable du comité de sécurité publique

Rapport annuel 2011 du comité Internet (Yvon Lacasse & Daniel Couture)

Les activités du Comité se sont surtout résumées à l'observation et l'analyse de l'évolution de la mise en place de la COOP Internet. En tout temps, nous avons tenu le reste du Conseil informé lors des comités pléniers. Les avis divergents des deux (2) membres du Comité ont permis d'avoir des échanges en profondeur sur la technologie et les chances de réussite et de viabilité économique de la COOP. De plus, votre Conseil a demandé à ce que le président du Comité soit intégré au Conseil d'administration de la COOP étant donné l'investissement de 40,000.\$ voté par la municipalité au début 2010. Depuis cet investissement, le C.A. de la COOP me permettait d'assister à chacune de leurs réunions à titre d'observateur. Durant la période couverte par ce rapport, j'ai assisté à (quinze) 15 réunions du C.A. de la COOP, réunions qui ont une durée moyenne de quatre (4) heures chacune.

Enfin, au cours de cette période, les membres du Comité, en collaboration avec celui des bâtiments, ont été appelés à coordonner l'aménagement d'un local et des lignes nécessaires à la mise en place du Café Internet patronné par le C.A.S. J'en profite pour vous souligner que ce Café a un très bon achalandage.

Daniel Couture, conseiller municipal
Responsable du comité Internet

Rapport du Comité plénier couvrant la période du 1er décembre 2010 au 31 octobre 2011

Les membres du comité plénier sont les élus :

Daniel Couture
André Gamache
Yvon Lacasse
Émile Marquis
Jean-Denis Picard
Jacques Fontaine

Et la DG Manon Goulet (remplacée par Sofie Maheux en une occasion)
Note: René Croteau et/ou Dany St-Onge se sont joints à nous sur demande.

Au cours de la période couverte, soit 11 mois, les membres du comité se sont réunis 24 fois, soit une rencontre tous les 13 jours en moyenne. La durée d'une vaste majorité de rencontre fut de 8 hrs. La plupart des membres ont participé à une majorité de rencontres, pour une moyenne de 6.4 membres par rencontre. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, selon les besoins; le nombre de sujets discuté a varié de 4 seulement pour le comité le plus court, à 37 pour le comité le plus long.

Par ordre d'importance, les sujets les plus souvent discutés furent:

L'aqueduc
Le Domaine Aylmer
La voirie
Les divers règlements
Les employés
La taxation et le budget
Le développement
Les locaux
Les chemins privés
Le service incendie
La bibliothèque
Les emprunts
La coopérative de communications

Le comité plénier est le comité le plus important de la municipalité; c'est là où se confirment les grandes orientations du conseil et où on discute des problèmes soulevés par les citoyens.

Jacques Fontaine, maire
Responsable du comité plénier

1.7 Rapport du maire – Résultats financiers 2010-2011

Rapport du maire 2011

Budget

Une attention constante de la part des cadres et des élus dans tous les aspects du budget nous permettra d'atteindre encore cette année notre objectif de « vivre à l'intérieur de nos moyens ».

En faisant usage d'un règlement d'emprunt pour couvrir le coût du revêtement de surface sur le chemin Aylmer, nous avons évité à tous ceux qui n'y ont pas de propriété de payer pour un service dont ils ne sont pas les bénéficiaires.

Mise aux normes de l'eau potable (village)

Les soumissions pour le nouveau projet tel que planifié par le Directeur des Services Techniques ont été ouvertes. La plus basse soumission, celle de GNP

de Victoriaville, a été accepté au montant de 1 065 000\$. Un montant additionnel d'environ 200 000\$ y aura été consacré, pour le salaire du DST, la construction de chemin d'accès et d'une ligne électrique en régie, de même que pour l'achat de droits d'accès auprès des propriétaires. Il s'agit là d'une économie de plus de 1 600 000\$ par rapport à l'ancien projet, ce qui correspond à peu de dollars près au budget d'une année complète pour notre municipalité. Que vous demeuriez au village ou ailleurs dans la municipalité, vous allez tous profiter de cet allègement sur vos taxes pour les 20 prochaines années. Le montant de 200 000\$ est couvert par la Taxe d'Accise sur l'Essence et la Contribution du Québec. Quant au montant initial de 1 065 000\$, il sera couvert à 50% par le Fonds d'Infrastructure Municipale Rurale.

Domaine Aylmer

Malgré de nombreuses rencontres avec des fonctionnaires du gouvernement ainsi qu'avec des élus au niveau provincial, nous avons été incapables de convaincre les autorités du Ministère des Affaires Municipales (et quatre autres ministères, dont le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parc). Le manque à gagner pour la municipalité est supérieur à 100 000\$ annuellement, soit le budget du service incendies, à chaque année ... et pour longtemps.

Nous devons donc nous résigner, du moins temporairement, à continuer de payer les 25 000\$ d'entretien annuel exigé par ce complexe, sans en tirer de revenu. Cela ne veut cependant pas dire que nous avons baissé les bras dans ce dossier: nous allons continuer de tenter de développer cet endroit, car nous croyons que nous pouvons y exercer des activités intéressantes pour les résidents et les touristes et qui pourraient parallèlement nous permettre de couvrir nos dépenses.

Chemins municipaux

Les dommages causés au réseau routier par les orages de la fin de l'été pourraient nous obliger à revoir à la hausse le budget prévu au chapitre de la voirie d'été, bien que de l'ordre de moins de 5%.

Quant à l'entretien et à l'amélioration du réseau routier, nous allons continuer d'appliquer le plan quinquennal tel qu'établi l'an dernier. Je vous rappelle que nous y consacrons plus de 200 000\$ par an, soit 12.5% du budget total.

Les démarches se poursuivent pour la verbalisation de deux chemins privés.

Jacques Fontaine, maire

	Réalisation 2008	Réalisation 2009	Réalisation 2010	Budget 2011	Estimé 2011
RECETTES:					
Taxes	1 762 488	1 687 171	1 509 807	1 491 243	1 409 921
Païement tenant lieu de taxes	47 158	41 892	70 773	81 260	81 260
Services rendus	228 264	145 857	55 253	27 150	29 836
Transferts	210 368	61 512	51 859	17 859	36 859
Imposition de droits	45 778	55 656	49 757	39 000	49 582
Intérêts	15 892	23 778	24 493	12 000	12 745

Autres revenus	10	26 035	2 030	0	812
Redevances	0	7 648	26 248	5 322	5 394
TOTAL :	2 309 958	2 049 549	1 790 220	1 673 834	1 626 409
DÉPENSES :					
Administration générale	278 173	298 080	376 793	347 932	335 611
Sécurité publique	248 366	281 236	281 159	276 660	280 560
Transport	629 471	578 137	379 965	411 107	430 783
Hygiène du milieu	265 681	307 443	293 481	316 410	329 920
Urbanisme et mise en valeur du territoire	76 131	90 887	81 487	88 125	91 858
Loisirs et culture	87 005	139 024	99 628	115 235	103 011
Frais de financement	37 566	39 402	29 851	29 175	28 941
TOTAL :	1 622 393	1 734 209	1 542 364	1 584 644	1 600 684
Transf à l'état des activ d'invest	248 607	345 281	12 288	40 000	15 937
Remboursements en capital	62 600	67 000	87 900	61 000	70 832
TOTAL :	311 207	412 281	100 188	101 000	86 769
Affectation:	0	0	0	0	
Surplus accumulé affecté :	0	185 997	0	11 810	11 810
Gravières & sablières	0	0	0	0	-31 922
RÉSULTAT	376 358	89 056	147 668	0	-81 156
Surplus affecté de 2010					49 234
Fonds gravières & sablières					31 922
RÉSULTAT NET					0

Parution dans le Stratford-Info.

Rémunération des élus :

La rémunération des élus et leur allocation de dépenses pour l'année 2011 s'élèvent à :

	Rémunération	Allocation	Rémunération MRC	Allocation MRC
Maire	6 141.60 \$	3 070.80 \$	1 010.88 \$	505.44 \$
Maire-suppléant	2 559.00 \$	1 279.50 \$	74.88 \$	37.44 \$
Conseillers(ères)	2 047.20 \$	1 023.60 \$		

Les rémunérations sur les comités au montant de 8 840.00 \$.

Les allocations sur les comités au montant de 4 420.00 \$.

La rémunération pour la présence sur un comité plénier est de 25.59 \$.

L'allocation pour une présence au comité plénier est de 12.80 \$.

Liste des contrats :

La liste des contrats que la Municipalité du Canton de Stratford a conclus en comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou supérieure à 2 000 \$ accordés à un même fournisseur et dont le total dépasse 25 000 \$ pour l'année 2011, est disponible au bureau municipal pour consultation aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal.

Parution dans le Stratford-Info

2- Administration

2.1- Serment de l' élu(e) - Dépôt des déclarations

La formation obligatoire donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités sur le code d'éthique et de déontologie en juin 2011 a été suivie par Jacques Fontaine, Daniel Couture, André Gamache, Yvon Lacasse, Émile Marquis, Jean-Denis Picard et Maryse Lessard.

Le maire ainsi que les conseillers et la conseillère ont fait le serment qu'ils exerceront leurs fonctions dans le respect du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Stratford et qu'ils s'engagent à respecter les règles de ce code applicables à la fin de leur mandat.

Tous les élu(e)s ont remis à la directrice générale leur déclaration des intérêts pécuniaires en date du 7 novembre 2011.

2.2- Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un conseiller doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la Loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à pré-autoriser les dépenses des élus suivants : Daniel Couture, André Gamache, Jacques Fontaine, Émile Marquis, J.-Denis Picard et Yvon Lacasse.

Il est proposé par Jean-Denis Picard
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2011-11-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3- Refinancement poste incendie & Règlement 1019

Refinancement pour le poste incendie au montant de \$264,200. Sur 15 ans (par tranche de 5 ans).

Financement du règlement 1019 (dépenses engagées en 2008-2009 concernant les travaux préparatoires à l'aqueduc; ce montant n'a jamais été financé mais plutôt comptabilisé à même le fonds général) au montant de \$136,500. Sur 20 ans (par tranche de 5 ans).

Un appel d'offres a été publié par le Ministère des Finances.

Résultat de l'ouverture des soumissions le 7 novembre 2011.

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'offre qui lui est faite de la CAISSE DESJARDINS DU CARREFOUR DES LACS pour son emprunt du 15 novembre 2011 au montant de 400 700 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 998 et 1019, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

18 600 \$	3.21 %	15 novembre 2012
19 300 \$	3.21 %	15 novembre 2013
19 900 \$	3.21 %	15 novembre 2014
20 500 \$	3.21 %	15 novembre 2015
322 400 \$	3.21 %	15 novembre 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

2011-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Stratford souhaite emprunter par billet un montant total de 400 700 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
Règlement 998	264 200\$
Règlement 1019	136 500 \$

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Stratford désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Stratford avait, le 7 novembre 2011, un montant de 264 200 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 320 000 \$, pour une période de 15 ans, en vertu du règlement numéro 998;

ATTENDU QUE le règlement no. 1019 au montant de \$136 500 doit être financé sur une période de 20 ans;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 400 700 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 998 et 1019 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire ou son substitut et la secrétaire-trésorière ;

QUE les billets soient datés du 15 novembre 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	18 600 \$
--------------	------------------

2013.	19 300 \$
2014.	19 900 \$
2015.	20 500 \$
2016.	21 300 \$(à payer en 2016)
2016.	301 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité du Canton de Stratford émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 novembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 998 et 1019, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité du canton de Stratford emprunte 264 200 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 8 jours au terme original du règlement numéro 998.

2011-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4- Contrat de service informatique

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité renouvelle le contrat de service informatique avec Infotech pour l'année 2012 au montant de \$5011.00 + taxes.

2011-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.5- Règlement de régie interne – Avis de motion

M. le maire Jacques Fontaine donne un avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil sera adopté un nouveau règlement modifiant le règlement no 1055 de régie interne.

Les principales modifications sont celles-ci :

1- Article 2.1 : un nouveau comité sera formé soit « comité d'orientation » composé de 6 membres.

2- Article 2.2 : assistance au comité d'orientation.

Seuls les membres du comité d'orientation peuvent assister à ces rencontres; cependant, une autre personne peut y assister sur invitation.

2.6- Règlement : traitement des élu(es) – Avis de motion

M. le maire Jacques Fontaine donne un avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil sera adopté un nouveau règlement modifiant le règlement no 1056 sur le traitement des élus municipaux.

Un avis public sera affiché dans le délai prescrit mentionnant que le règlement no 1056 sera modifié par l'ajout :

- Comité d'orientation composé de 6 membres;
- Que la rémunération des membres du conseil soit fixé à \$50.00 pour chaque réunion du comité d'orientation à laquelle l'élu assiste;

- Que cette modification a pour effet d'attribuer une allocation de dépenses de \$25.00 pour chaque réunion du comité d'orientation à laquelle l' élu assiste.

2-7- Nomination des membres du comité d'orientation

Considérant qu'un nouveau comité sera formé et composé de 6 membres;

Il est proposé par André Gamache

Et résolu;

De nommer les six membres suivants : Daniel Couture, André Gamache, Yvon Lacasse, Jean-Denis Picard, Émile Marquis, Jacques Fontaine, qui forment le comité d'orientation.

La conseillère Maryse Lessard s'objecte car elle considère que tous les élus devraient y siéger.

Le vote est demandé.

Noms	Pour	Contre
Daniel Couture	X	
Émile Marquis	X	
Yvon Lacasse	X	
André Gamache	X	
Maryse Lessard		X
J.-Denis Picard	X	

2011-11-09

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

2.8 – Offre de services – Procureur

Considérant un dossier important en cours;

Il est proposé par Daniel Couture

Et résolu;

Que la Municipalité renouvelle l'entente de services avec Monty Coulombe pour l'année 2012 au montant de 500.\$+ taxes.

La conseillère Maryse Lessard s'objecte.

Noms	Pour	Contre
Daniel Couture	X	
Émile Marquis	X	
Yvon Lacasse	X	
André Gamache	X	
Maryse Lessard		X
J.-Denis Picard	X	

2011-11-10

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

2.9 – Comités

La conseillère Maryse Lessard revient sur la proposition qu'elle a faite en septembre 2011 à l'effet de participer au comité plénier.

Considérant qu'à ce moment, la décision avait été reportée;

Considérant le suivi effectué par le MAMROT;

Il est proposé de nommer la conseillère Maryse Lessard membre du comité plénier.

M. le maire ajoute que par résolution, la conseillère fait déjà partie du comité plénier mais qu'elle s'est retirée.

M. le maire apporte un amendement et propose d'accepter le retour de madame Lessard sur le comité plénier.

2011-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Aqueduc et Égout

4- Sécurité publique

4.1- Harmonisation SQ – Avis de motion

La Sûreté du Québec ne peut appliquer adéquatement la réglementation sur le territoire de la MRC du Granit puisque chaque municipalité a ses propres règlements.

Dans le but de régler cette problématique, la SQ demande d'harmoniser la réglementation pour toutes les municipalités.

Le maire Jacques Fontaine donne un avis de motion que sera adopté à une prochaine séance du conseil un règlement concordant avec les autres municipalités de la MRC du Granit.

4.2- Réclamation : pertes causées par la tempête Irène

La sécurité civile peut dédommager les gens qui ont subi des pertes suite à la tempête Irène.

Les gens intéressés doivent contacter le bureau municipal. Les informations seront sur le site WEB et le Stratford-Info.

4.3- Plan des mesures d'urgence – Hélène DeSève

Il est proposé par M. Jacques Fontaine
Et résolu,

Que la Municipalité engage Mme Hélène DeSève afin de terminer le plan des mesures d'urgence. Les honoraires sont fixés comme suit : 30 heures au taux de \$40/heure + taxes.

L'acceptation du plan sera effective lorsque celui-ci sera complété à la satisfaction du conseil.

La conseillère Maryse Lessard apporte l'amendement suivant : « pour un montant forfaitaire de \$1200. + taxes.

2011-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.4- Formation chef pompier

Il est proposé par Jean-Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie le coût d'une journée de formation pour le chef pompier ainsi que les frais de déplacement.

2011-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Voirie

5.1- Entretien des chemins cet hiver –Règlement No. 1066

RÈGLEMENT # 1066 DÉCRÉTANT L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Yvon Lacasse, lors de la session régulière du conseil, tenue le 3 octobre 2011;

ATTENDU QUE certains(es) rues, routes, chemins et rangs doivent être ouverts(tes) et entretenus(es) à la circulation automobiles durant l'hiver;

ATTENDU QUE l'entretien de ces voies de circulation automobile nécessite des sommes importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford peut, en vertu de l'article 752 du Code Municipal, adopter un règlement régissant l'ouverture des voies de circulation automobiles durant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le «Règlement # 1066 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver ouverts à la circulation automobile, soit et est par la présente statué et décrété ce qui suit :

Article 1

La Municipalité du Canton de Stratford décrète l'entretien d'hiver, pour la circulation des véhicules automobiles, des chemins identifiés à l'article 3 du «Règlement # 1066. *Il est à chaque année imposée et prélevée pour tous les travaux d'ouverture et d'entretien des voies de circulation automobile une taxe de service basée sur le nombre d'immeubles bénéficiant du service de déneigement situé sur le territoire de la municipalité du Canton de Stratford*, tel que régit par le présent règlement.

Article 2

Le présent règlement annule et abroge tout autre règlement déjà adopté par ce conseil concernant l'ouverture et / ou la fermeture de voies de circulation automobile en hiver.

Article 3

Description des chemins, rues, routes et rangs considérés par le présent règlement :

➤ Chemin de l'Anse Maskinongé :

À partir de la route 161 sur toute sa longueur soit une distance de 3.000 km.

➤ Chemin Aylmer :

À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec le chemin de Stratford, soit une distance de 3.900 km.

➤ 1^{ère} Avenue :

À partir de la rue Elgin jusqu'à son extrémité, soit une distance de 70 mètres.

➤ Chemin des Berges :

À partir de la route 161, jusqu'à la ligne entre les lots 13 et 14 du rang 4 sud-ouest du Canton de Stratford, et à partir de la ligne entre les lots 15 et 16 du rang 4 sud-ouest du Canton de Stratford jusqu'à la rue Latendresse, soit une distance de 3.100 km.

➤ Chemin de la Baie-des-Sables :

À partir de la 2^e rue de la Baie-des Sables jusqu'à son extrémité nord en bordure du lac Aylmer soit une distance totale de 600 mètres.

➤ 2^e rue de la Baie-des-Sables :

À partir du chemin Rozon sur une longueur de 210 mètres.

➤ Chemin de la Batture :

Sur toute sa longueur, soit une distance de 218 mètres.

➤ Rang Beau-Lac :

À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1.900 km.

➤ Rang des Bouleaux :

À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1.450 km.

➤ Rang Belle-Vue :

À partir de son intersection avec le rang Elgin jusqu'à l'adresse civique numéro 194 soit une distance de 700 mètres.

➤ Rue des Cèdres :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 260 mètres.

➤ Chemin du Domaine-Aylmer :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1 km.

➤ Rang Elgin :

Chemin de front du sixième (6^e) rang sud-ouest, sur une longueur de 7.860 km.

➤ Rang des Érables :

Route du deuxième (2^e) rang nord-est, chemin de front des premier (1^{er}) et deuxième (2^e) rang nord-est. À partir de la route 161 sur une distance de 5.810 km.

➤ Chemin des Faucons :

À partir du rang des Érables sur toute sa longueur jusqu'à la barrière à l'intersection du chemin des Hiboux sur une longueur de 1.600 km.

➤ Rang des Granites :

À partir de son intersection avec le chemin de Fontainebleau, sur une distance de 1.200 km.

➤ Chemin Gravel :

Sur toute sa longueur, soit une distance de 550 mètres.

➤ Chemin Lapierre :

À partir de l'intersection du rang Elgin sur toute la longueur du chemin Lapierre, soit une distance de 1.910 km.

➤ Rue Latendresse :

À partir de l'intersection du chemin des Berges; soit du numéro civique 55 jusqu'au numéro civique 315, sur une distance de 730 mètres.

➤ Chemin Maskinongé :

À partir du chemin de l'Anse Maskinongé en direction sud-ouest sur une distance de 950 mètres jusqu'au 3 janvier. À partir de cette date, il sera entretenu jusqu'au haut de la côte et ce, jusqu'à ce que les propriétaires se soient entendus sur la propriété du chemin Arthur afin que nous puissions obtenir une virée convenable.

➤ Chemin Morin :

À partir de la route 161, sur une distance de 260 mètres.

➤ Rue du Parc :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 130 mètres

➤ Rue des Peupliers :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 210 mètres

➤ Chemin du Quai :

À partir du chemin de Stratford, soit une distance de 200 mètres

➤ Chemin des Rocailles

À partir du chemin de Berges sur une distance de 590 mètres

➤ Chemin du Réservoir :

À partir du rang des Érables sur une longueur de 400 mètres

➤ Chemin de Rive-de-la-Prairie :

À partir du chemin de Stratford sur une longueur de 825 mètres.

➤ Chemin Rozon :

À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec la deuxième (2^e) rue de la Baie-des-Sables, soit une distance de 987 mètres.

➤ Chemin de la Station :

À partir du garage municipal jusqu'à la station d'épuration des eaux, sur une longueur de 400 mètres

➤ Rang de la Tour :

Chemin de front du huitième (8^e) rang sud-ouest du Canton de Stratford. À partir de la route 161 jusqu'à la ligne entre les lots 4 B et 5 du rang 8 sud-ouest, et de là tournant vers le sud-est sur une distance de 0.531 km. Jusqu'à la limite avec la municipalité de Stornoway, soit une distance totale de 2.852 km.

➤ Chemin Traver :

Partant de l'avenue Centrale Sud sur une longueur de 427 mètres

➤ Chemin du Verger :

À partir de son intersection avec le rang des Érables jusqu'au numéro civique 113, soit une distance de 100 mètres

➤ Rang des Quarantes :

À partir de la route 161, soit une distance de 1.200 km en plus d'entretenir le chemin Gauthier sur une distance de 100 mètres; pour un total de 1.300 km

➤ Chemin Solbec:

Partant de la route 161 sur une longueur de 1.9 km; l'entretien de ce chemin ne sera pas prioritaire

La longueur de ces chemins, rues, routes et rangs totalisent une longueur de 47.099 kilomètres.

Article 4

Certains chemins, routes et rangs de la municipalité seront entretenus sporadiquement jusqu'au 3 janvier.

Ces chemins sont les suivants :

- ❖ Rang des Quarante, du lot 28-1 Rg. 1 SO sur une longueur de 2.200 km
- ❖ Chemin Gauthier sur toute sa longueur 1.100 km
- ❖ Chemin Cupra; sur demande, à partir de la route 161 sur une longueur de 2 km

Article 5

Les chemins actuellement privés nommés ci-dessous et en instance de verbalisation seront également entretenus pour la saison.

- Chemin de la Baie-des-Sables Ouest (partie du lot 12-P, Rg 4 SO) sur une longueur de 300 mètres.
- Chemin Hébert sur une longueur de 260 mètres.

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2011-11-14

Adopté à l'unanimité des conseillers(ères).

5.2 Subvention – Amélioration du réseau routier

Considérant que le M.T.Q. a confirmé une subvention de 10,000.\$ à la Municipalité pour l'amélioration de son réseau routier pour l'année 2011 pour les chemins suivants : Rang des Quarante, des Érables, Elgin, Chemin Cupra, de l'Anse-Maskinongé, De La Tour et Maskinongé;

Considérant que la Municipalité a investi la somme de 20,267.\$ dans lesdits chemins et qu'en plus certains travaux ont été exécutés à l'interne sur ces dits chemins;

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10,000.\$.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

2011-11-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.3 – Réparation des portiques (2)

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

D'autoriser la dépense de 3,500.\$ afin de réparer les 2 portiques attenant au bureau municipal.

2011-11-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.4- Appui moral à l'APLE – Rang des Bouleaux

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité appuie la demande de l'Association pour la protection du Lac Elgin dans sa démarche auprès d'Hydro-Québec à l'effet de modifier l'emplacement de poteaux dans le Rang des Bouleaux. La Municipalité ne participera pas financièrement à cette démarche.

2011-11-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Urbanisme et environnement

6.1- Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme

Les membres du conseil ont reçu le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme traitant 2 dérogations.

6.2- Modification : bande de protection riveraine

A- Bande riveraine :

Lecture de la résolution. Des discussions s'ensuivent.

M. le maire Jacques Fontaine demande de reporter ce point à la fin de la séance.

B- Tonte de gazon dans le 5 mètres de la bande riveraine

Attendu que la Municipalité désire intégrer le règlement de contrôle intérimaire no 2008-14 dans son règlement d'urbanisme;

Attendu que la Municipalité désire modifier les articles 4.6 et 4.8 du règlement de contrôle intérimaire 2008-14;

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford a certaines difficultés à faire appliquer l'obligation de ne pas tondre le gazon ou de revégétaliser sur une profondeur de 5 mètres à partir de la cote maximale d'exploitation du lac réservoir au lac Aylmer soit 248.75;

Sur proposition dûment faite
Il est résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford demande à la MRC du Granit d'apporter les modifications suivantes, soit changer tous les 5 mètres par 2 mètres dans ces articles sauf au paragraphe C de l'article 4.6 de sorte que pour l'application de ce 2 mètres, la ligne des hautes eaux sera déterminée par l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres ou le haut du muret s'il y a lieu, pour tous les lacs sur son territoire.

La conseillère Maryse Lessard s'objecte.

Le vote est demandé.

Noms	Pour	Contre
Daniel Couture	X	
Émile Marquis	X	
Yvon Lacasse	X	
André Gamache	X	
Maryse Lessard		X
J.-Denis Picard	X	

2011-11-18

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

La conseillère enregistre sa dissidence mentionnant que cela va à l'encontre du règlement de la MRC.

6.3- Règlement no. 1035; modifications – Avis de motion

Ce point est remis à la fin de la séance.

6.4 Réglementation sur les amendes – Avis de motion

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 1026, DE CONSTRUCTION NO 1027, PERMIS ET CERTIFICATS 1034, ZONAGE NO 1035.

Je, soussigné, Yvon Lacasse, conseiller, donne avis que sera présenté lors d'une prochaine séance, un PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NO : 1026, 1027, 1034, 1035.

Le projet de règlement vise :

À doubler la pénalité des amendes pour toute personne qui agit en contravention du règlement d'urbanisme de la Municipalité du Canton de Stratford.

6.5- Dossier : 194, Rang Belle-Vue

Dans ce dossier, le propriétaire n'a pas effectué les modifications exigées par le conseil.

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

De mandater Monty Coulombe afin d'entreprendre les procédures légales et ainsi faire respecter nos règlements municipaux.

2011-11-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Loisirs et culture

7.1- Coop Internet – Cotisation de \$200.

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford devienne membre de la Coop Internet au coût de \$200.

2011-11-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2- Mandat à la décoratrice – Bibliothèque

Considérant le choix de la Municipalité de repenser l'emplacement du service de la bibliothèque;

Considérant qu'il faudra nécessairement revoir l'aménagement des espaces ainsi que du mobilier de manière harmonisée;

Considérant qu'il est préférable de requérir aux services d'un ou d'une professionnel(le) notamment pour le devis relié à l'esthétique du lieu;

Il est proposé par André Gamache
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford retienne les services de Mme Berthe Boulanger au montant global de 500 \$.

2011-11-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.3- Projet musique – École Dominique Savio

Considérant que le Conseil Municipal a reçu une demande de financement de 15,000.\$ du Comité Organisation;

Considérant que le montant réservé à la Municipalité de par l'enveloppe locale du pacte rural est de 43,000.\$;

Considérant que le conseil considère la survie de l'école comme importante pour la Municipalité;

Considérant que l'achat d'instruments ainsi que le temps offert en formation vont bonifier l'offre éducative;

Considérant que le conseil municipal doit partager cette enveloppe avec d'autres projets;

Considérant que le coût total d'achat des instruments est de 17, 000.\$ selon le rapport remis par Mme Liette Fontaine;

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

Que la Municipalité de Stratford accepte d'appuyer financièrement pour la somme de 10,000.\$ à même le fonds du pacte rural, que ces instruments soient la propriété de la Municipalité qui les prête à l'École Dominique Savio.

Le conseiller Daniel Couture précise que ces argents seront versés lorsque le plan de développement sera terminé.

2011-11-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance et invitations

Aide financière :

Club de l'ÂGE D'OR

Il est proposé par André Gamache
Et résolu;

Que la Municipalité verse au Club de l'Âge d'Or le montant de 400.\$ pour l'année 2012.

2011-11-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Lettres diverses :

- Lecture de la lettre du Cercle des Fermières.

Les élus dans le dossier des Bâtiments vont rencontrer les responsables du Cercle des Fermières afin de trouver une solution à court terme.

- Aménagement forestier et agricole des Appalaches et Aménagement forestier et coopératif de Wolfe ont remporté le prix reconnaissance de la catégorie « EconomiqueForestier ».

- Lecture de la lettre de M. Pierre Blouin

Il est proposé par Maryse Lessard
Et résolu;

Que la Municipalité verse à l'Association des Riverains du Lac Équerre une somme d'argent établi selon le barème qui a été respecté

pour les autres associations de lac. Cette remise est conditionnelle à la validité de leur charte.

2011-11-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

La séance est suspendue à 21h15.

Retour à la séance régulière à 21h24

6.2- A) Modification – bande de protection riveraine

Attendu que la municipalité désire harmoniser la bande de protection riveraine avec les autres municipalités autour du lac Aylmer, dans le but de ne pas pénaliser indûment certains riverains;

Attendu que dans la Municipalité du Canton de Stratford, 83% des terrains riverains au lac Aylmer sont dérogoires;

Attendu que l'application de la bande de protection riveraine de 15 mètres à partir de la ligne des hautes eaux, soit la cote maximale du lac réservoir de 248.75, est plus difficile d'application qu'auparavant;

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford désire intégrer dans son règlement la même définition de la rive telle que décrite à l'article 2.2 de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;

Attendu que la rive a un minimum de 10 mètres :

Lorsque la pente est inférieure à 30%;

Ou

Lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur.

Attendu que la rive a un minimum de 15 mètres;

Lorsque la pente est continue et supérieure à 30%;

Ou

Lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.

En conséquence, il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford demande à la MRC du Granit de modifier l'article 10.1.1 chapitre 10 du Règlement de zonage 1035 afin d'intégrer à même son règlement l'article 2.2 de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q.,c.Q2, a.2.1). Cette modification s'applique exclusivement au lac Aylmer.

Le vote est demandé.

Noms	Pour	Contre
------	------	--------

Daniel Couture	X	
Émile Marquis	X	
Yvon Lacasse	X	
André Gamache	X	
Maryse Lessard		X
J.-Denis Picard	X	

La conseillère Maryse Lessard enregistre sa dissidence mentionnant que le lac Aylmer est déjà identifié comme ayant des épisodes de prolifération de cyanobactéries et que la tendance actuelle au Québec est à l'augmentation de la protection des bandes riveraines. La cour d'appel du Québec a déjà confirmé la fin des droits acquis et le pouvoir des municipalités d'imposer des règles plus élevées que les exigences provinciales.

2011-11-25

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

6.3- Règlement no. 1035; modifications – Avis de motion

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035

Je, soussigné, Jacques Fontaine, maire, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035.

Le projet de règlement vise :

- À autoriser les activités de services communautaires tels les maisons de transition, centre de réadaptation pour toxicomanes, alcooliques, personnes en difficultés, etc... Ce genre de service institutionnel sera autorisé spécifiquement sur le lot existant soit le lot 37-3 du rang 3 Sud-Ouest.
- À déterminer un endroit bien spécifique pour l'élevage de chiens (chenil), ce type d'élevage sera autorisé dans la zone A-11. À noter qu'est considéré comme chenil, un endroit où se retrouvent plus de trois (3) chiens.
- À intégrer le règlement de contrôle intérimaire no 2008-14 dans son règlement d'urbanisme et à modifier l'article 4.6 et 4.8 de ce même règlement (2008-14) en changeant tous les 5 mètres par 2 mètres dans ces articles.
- À modifier la largeur de la bande de protection de la rive comme suit : pour le lac Aylmer seulement, la rive a un minimum de 10 mètres lorsque la pente est inférieure à 30% ou lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 mètres. La rive a un minimum de 15 mètres lorsque la pente est continue et supérieure à 30% ou lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres.
- À autoriser l'usage de restauration dans la zone REC-2 et modifier les usages autorisés dans les zones AFT1-1 et A-5.

10- Période inter-actions

Le maire et les conseillers répondent aux questions et interrogations des citoyens et citoyennes.

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce septième (7) jour de novembre 2011.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la séance régulière soit levée à 21 h 31.

2011-11-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Jacques Fontaine
Maire

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière